Décisions prises lors de la séance du Conseil Intercommunal du SDIS Nyon-Dôle du 29 avril 2025

1. Préavis n° 17-2025 – comptes 2024

Au vote le Conseil intercommunal décide à la l'unanimité

- D'approuver les comptes 2024 de l'association intercommunale SDIS Nyon-Dôle et d'en donner décharge au comité de direction.

Le Président

Claude Bosson

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SDIS NYON-DÔLE – Conseil – Canton de Vaud – Liberté et Patrie

La secrétaire

Géraldine Boulenaz

Affichage au pilier public du 1er mai 2025 au 21 mai 2025